



## **COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE SUR LE PROJET PAAJP**

**Yaoundé les 26 et 27 avril 2018.**



**PROJET PAAJP**

**Sous la coordination de NDH-  
Cameroun et APROD HAFIM**

## 1. Date et lieu

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « **d'Amélioration de l'Accès à la Justice Pénale au Cameroun** », NDH Cameroun a organisé du jeudi 26 avril au vendredi 27 avril 2018 un Atelier de Planification stratégique. Cette activité qui s'est tenue dans la salle de conférence de NDH.

## 2. Type d'activités

Cette conférence débat avait pour objectif de de fixer les grandes orientations stratégiques du projet et de valider les outils produits notamment, le plan de mise en œuvre, le plan de suivi évaluation et .Elle devait également permettre aux intervenants du projet d'avoir une vue harmonisée de l'action, ainsi qu'une vue précise de leurs rôles respectifs .Etaient présents à cette rencontre plusieurs organisations, institutions gouvernementales et médias parmi lesquelles :

- OS-Humanitaires ;
- Good Will Cameroun;
- Futur Afrique; SNJP; Mandela Center;
- SOS Jeunesse Libre;
- La CNDHL;
- Le PNG,
- Canal 2 International
- la RTS.

## 3. Résumé de l'activité

### 1<sup>er</sup> jour

#### - Phase introductive

Il est environ 10h30 lorsque l'atelier débuta par l'allocution d'ouverture et de bienvenue de madame la Directrice Exécutive de NDH-Cameroun. Elle a dans une brève présentation, adressé des salutations à l'ensemble des participants présents et fait un bref historique du projet, tout en déclarant ouverte l'activité. Ensuite on a eu droit à une présentation succincte des participants suivie de quelques modalités pratiques. Prenant la parole, le Docteur Hilaire KAMGA, en qualité de facilitateur a donné un bref aperçu du contexte, et objectifs de l'atelier et a également souhaité aux participants de bons échanges et une bonne assimilation des outils.

#### - Focus sur les articulations

##### ➤ Présentation du projet

La parole a été donnée à Mme. Defo Barbara a fait une brève et excellente présentation du projet PAAJP. Elle a notamment expliqué le contexte, les objectifs, les bénéficiaires et les résultats attendus du projet sans omettre de mettre en exergue les acteurs du projet.

La parole a ensuite été donnée à l'assistance pour d'éventuelles questions ou observations. A ce sujet, le représentant de OS Humanitaire a émis le vœu que soit pris en compte dans le projet de manière spécifique la situation des détenus de l'extrême Nord où la lutte contre le terrorisme a conduit à des arrestations arbitraires et dénonciations calomnieuses.

Dans la même veine, le représentant de Good Will prêchant pour sa propre chapelle a également émis le souhait que soit pris en compte dans le projet les personnes handicapées.

Cette intervention a fait réagir la directrice pour relever le fait que les personnes handicapées sont bien pris en compte dans ce projet, surtout qu'un axe particulier leur est consacré.

Sur un autre point, le représentant du barreau a estimé qu'il était nécessaire de ramener le plaidoyer sur les peines alternatives au début du projet. Relativement à cela le facilitateur a proposé qu'une réunion soit organisée par APRODHAFIM et NDH pour apprécier la faisabilité de cette anticipation même si la Directrice de NDH a soutenu qu'il serait judicieux de donner un contenu précis à ces peines.

Le représentant du PNG ressortit un tout autre intérêt de ce projet en montrant que, ce projet pourrait attirer au Cameroun les grâces du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pères (MAEP).

Mr Eric Tchouakeu (journaliste à RTS) a quant à lui mis en avant les avantages de la vulgarisation du projet via les radios communautaires.

A ce sujet, Monsieur Fogno, représentant de Mandela Center a partagé son inquiétude sur les modalités de mesure de l'audimat. Une esquisse de réponse a très vite été proposée par le Dr. Hilaire Kamga d'après qui, il existe une agence d'indices sur les accès médiatiques. Toujours dans cette même dynamique, Mr Tchouakeu et Mme. Carole Yemelong a estimé que la diffusion radio devrait se faire au cas par cas pour plus d'efficacité. Poursuivant son argumentaire, il a également émis l'idée des émissions préenregistrées ainsi que la diffusion des émissions en langue locale dans les radios communautaires.

#### ➤ **Présentation du Plan de mise en œuvre**

Plus loin, on a assisté à une présentation détaillée et minutieuse de Mademoiselle MBAKOP Murielle du plan global de mise en œuvre des activités du projet. Ici, les 4 grands objectifs du projet ainsi que les activités ont été déroulés. Il s'agissait entre autre de

- D'amener les décideurs publics à se conformer à leurs engagements sur les droits des femmes et des mineurs privés de liberté.
- Promouvoir et renforcer le rôle des OSC dans la chaîne de justice pénale.
- Impulser un processus concerté et participatif de modernisation de la chaîne de justice pénale.
- Favoriser la prise de conscience par les citoyens de leurs droits et les revendiquer.

Après cette présentation, on a eu droit à une séance de questions réponses. La première question avait trait aux différents intervenants dans le domaine de l'assistance des détenus. Il était question d'accorder les violons sur cet aspect précis afin d'éviter les chevauchements éventuels entre les acteurs. C'est ainsi que la mise en place d'un calendrier d'intervention par zone devrait être proposé par les différents intervenants.

#### ➤ **Présentation du Plan de suivi évaluation**

Enfin, le plan de suivi évaluation qui a été présenté par Madame Cyrille Rolande BECHON. Il était question de mettre en perspective les indicateurs lors de la mise en œuvre des activités et avoir les données de base sur lesdites activités. Il était également question dans cette partie de voir comment les acteurs réagissent au projet, comment interagir lors de la mise en œuvre des activités du projet et éventuellement de savoir si les cibles ont été atteintes. Il sied de relever à ce sujet que Madame Carole Yemelong a proposé l'usage intensif des réseaux sociaux tels quefacebook, whatsapp, twitter etc. En gros, ce plan de suivi évaluation permettra de savoir si les résultats attendus ont été atteints, de passer en revue les problèmes liés à la mise en œuvre ainsi que les éventuels réajustements. Madame la directrice a exhorté aux institutions présentes à désigner en leur sein un point focal pour diligenter le projet. Et le rendez-vous a été pris pour le lendemain à 9h.

## 2<sup>ème</sup> jour

### ➤ **Présentation du compte rendu de la 1<sup>ère</sup> journée**

Les travaux de la deuxième journée ont débuté à 10h00 par la présentation du compte rendu faite par madame Aissatou.

### ➤ **Présentation du financement des répartitions**

La Directrice Exécutive de NDH a pris la parole pour apporter un éclairage sur les questions financières du projet. A ce sujet, elle a fait savoir que le budget du projet étant des deniers publics, il est impératif qu'il soit géré de manière méticuleuse en respectant un certain nombre de procédures. Elle a aussi rappelé que le budget global du projet s'élevait à environ 400.000 euros, 70% devant être débloqué par l'Union Européenne et 30% par NDH, APRODAFIM. Toutefois, les indemnités de déplacement, de logements sont prises en compte par le projet. Ainsi, toutes les dépenses engagées dans le cadre du projet devraient être faites sous l'impulsion de NDH et APRODAFIM. La Directrice de NDH a exhorté les participants à se plier aux procédures.

### ➤ **partenaires de mise en œuvre**

Ensuite, on a eu droit à une présentation des partenaires du projet ainsi qu'un aperçu de leurs missions respectives dans le projet. Il s'agissait des partenaires directs (NDH, APRODAFIM) et des associés (Amnesty Internationale, OS HUMANITAIRE, SOS JEUNESSE LIBRE, GOODWILL, SNJP, PNG, CNDHL, les consultants medias etc.). Le rôle de chaque acteur ici a été clairement circonscrit et des protocoles d'ententes ont été signés entre les différents associés au projet et NDH-Cameroun chargés de la mise en œuvre du projet au Cameroun avec APRODHAFIM.



*Signature du protocole avec l'associé SOS Jeunesse Libre*



*Signature du protocole avec l'associé OS-Humanitaire*

## 4. Perspective d'action

Un point d'honneur a également été mis par madame la Directrice sur le mécanisme concerté d'assistance juridique et judiciaire. Des prisons cibles ainsi que des unités de police prises en compte par le projet ont été clairement identifiées.

Le représentant de OS HUMANITAIRE a quant à lui proposé d'associer le Conseil Supérieur Islamique dans le cadre des missions de sensibilisation et d'assistance. Il a aussi suggéré la prise en compte par le projet des prisons de Mora et Mokolo et Mandela Center a de son côté proposé la prise en compte de la prison de Bafia. Par ailleurs, les participants ont émis le vœu que l'ensemble de la documentation relative au projet soit mise à leur disposition afin de leur permettre de préparer et d'accompagner efficacement le projet.

Dans cette optique, la Directrice exécutive a proposé la présence des paras juristes lors des activités de formation. Elle a également rappelé le caractère non financier de l'assistance, cette dernière se limitant à un simple soutien procédural. A sa suite, le Docteur Hilaire KAMGA a proposé un critérium de discrimination des personnes sollicitant l'assistance.

Maitre Jean Guy ZOGO a insisté sur la nécessité de mettre un accent particulier sur la maîtrise du système pénal tout en proposant la diffusion des brochures sur le code pénal et le code de procédure pénal.

La représentante de la CNDHL a encouragé à son niveau les dénonciations anonymes.

Au terme de cette rencontre, il ressort que les objectifs ont été atteints vue la satisfaction générale des participants. C'est par le mot de Madame la Directrice que l'atelier s'est refermé avec en bonus une séance photo.

**Annexes :**

- Note conceptuelle
- Présentation du projet
- PMOU